

Trophée des Jeunes Actifs Montrougiens (T-Jam) Appel à candidature

Depuis 2013, la Ville de Montrouge, le Rotary Club Paris Orléans, l'Association des Entreprises de Montrouge (AEM) et la Chambre de Commerce des Hauts de Seine organisent les Trophées Jeunes Actifs Montrougiens (T-JAM).

Destiné à favoriser le dynamisme des jeunes actifs sur le territoire montrougien, le concours "les Trophées T-JAM" récompense les idées et projets innovants. Il permet de remporter une subvention de 1 000 €, un accompagnement et l'accès à un réseau de professionnels.

T-Jam, un tremplin pour les jeunes entreprises

Le concours des "Trophées T-Jam" est ouvert aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises de moins de 3 ans ayant un lien fort avec la ville. Les jeunes pousses peuvent candidater jusqu'au 22 avril sur le site de la Ville.

Après une pré-sélection, les candidats retenus, présenteront leurs projets, le 5 mai 2022, au cours d'un grand oral face à un jury de professionnels.

Trois trophées et Prix sont décernés à l'issue du processus de sélection et remis lors d'une cérémonie officielle à la Mairie de Montrouge, le 17 mai 2022.

- **Prix "Valeurs", Trophée du Rotary et Ville de Montrouge**
Un an d'adhésion gratuite au réseau des clubs du Rotary et une subvention de 1 000 € par la Ville de Montrouge
- **Prix "Innovation Entrepreneuriale", Trophée de la CCI 92 et Ville de Montrouge**
Adhésion au programme Boost entrepreneur, un accès direct à la demi-finale Sud du concours Made in 92 des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine et une subvention de 1 000 € par la Ville de Montrouge
- **Prix "Entreprendre", Trophée de l'AEM et Ville de Montrouge**
Accès à un réseau de professionnels et une subvention de 1 000 € par la Ville de Montrouge

T-Jam : les Lauréats 2019

En 2019, année des derniers Trophées T-JAM, quatre lauréats ont été récompensés :

- **Prix de "l'Innovation entrepreneuriale"**
Lucy propose aux entreprises des trottinettes électriques pour leurs collaborateurs, grâce à des bornes innovantes installées directement dans leurs locaux. Les trottinettes sont mises gratuitement à disposition pour les trajets professionnels et domicile-travail. Lucy souhaite ainsi réduire les émissions de CO₂ et améliorer la mobilité verte en zone urbaine.



- **Prix "Entreprendre"**

Nairodmedia offre des outils modernes de photographie aérienne afin de réaliser les états sanitaires des édifices en cours de restauration. Grâce à la technologie de la photogrammétrie, l'agence modélise les édifices en 3 dimensions et facilite ainsi le travail des architectes, topographes, lasergrammètres et dessinateurs pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine.

- **Prix "Valeurs"**

Petit sioux développe la location de box pédagogiques de jouets adaptés aux enfants entre 0 et 3 ans. La box se renouvelle tous les deux mois ; les jouets sont renvoyés afin de pouvoir en recevoir des nouveaux. Les jouets ont ainsi plusieurs vies en s'adaptant à la découverte et au développement de l'enfant tout en évitant le gaspillage.

- **Prix d'honneur**

Sif & Loki crée des bonnets capillaires adaptés à la perte de cheveux afin de conjuguer confort quotidien et estime de soi. Tous les modèles sont fabriqués en France et confectionnés à partir de tissus de grande qualité, labellisés OEKO-TEX, ainsi que de cheveux 100 % naturels. Ils sont solidaires aux bonnets pour une mise en place simple et efficace.

A travers les Trophées des Jeunes Actifs Montrougiens (T-JAM), la Ville de Montrouge soutient le dynamisme des jeunes actifs montrougiens et l'économie locale. Elle les accompagne dans leurs développements et leurs succès.

Pour s'inscrire aux Trophées : <https://www.ville-montrouge.fr/1667-candidatez-pour-l-edition-2022.htm>